

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Youwarou
Commune rurale de Bimbéré-Tama

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE BIMBERE-TAMA

2006 - 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Juin 2006

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les effets conjugués de la sécheresse des deux dernières décennies, des déprédateurs et nuisibles et le sous-équipement des agriculteurs ont contribué à mettre les populations de la commune de **Bimbéré-Tama** dans une situation de précarité. La balance importation / exportation est largement déficitaire. L'approvisionnement se fait à partir des communes voisines mais surtout à partir de Mopti et Tenenkou.

Le péril acridien a aggravé la situation alimentaire dans la Commune.

Pour atténuer cette précarité, la commune dispose d'une banque de céréales et favorise l'aménagement des mares et le désensablement des chenaux d'alimentation en eau de la Commune.

L'objectif visé est : contribuer à assurer la sécurisation alimentaire des populations de la commune.

II - METHODOLOGIE

L'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été rendu possible grâce à l'adoption d'une démarche participative dont les principales étapes se résument comme suit :

La formation des élus

Une formation sur l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été réalisée à l'attention de l'administration, des élus, des agents communaux et des représentants de la société civile pour leur compréhension des concepts de la planification et des différentes étapes du processus.

La campagne d'information et de sensibilisation

Après ces préalables à la planification, les conseillers communaux ont formé des équipes pour animer des assemblées générales d'information dans les 10 villages de la commune.

La tenue des journées de concertation inter- communautaires

Trois jours durant, les chefs de village accompagnés des animateurs et rapporteurs villageois, des représentantes des femmes, des jeunes, des organisations socio- professionnelles de la commune ont procédé au recensement des problèmes qui entravent le développement, proposé des solutions et défini des priorités d'intervention dans le temps et dans l'espace.

La tenue de l'atelier de planification

Avec l'appui des représentants des services techniques déconcentrés de l'Etat et des partenaires au développement implantés dans la commune, les conseillers communaux et les mandataires des journées de concertation ont procédé à l'analyse approfondie des contraintes majeures de la commune par rapport à la sécurité alimentaire, à leur reformulation et à leur classement par un ciblage approprié des solutions.

La validation et l'adoption du plan

Le document provisoire du plan a été soumis à l'amendement d'un atelier de validation qui a regroupé l'ensemble des représentants des villages et les conseillers communaux. Après sa validation, le plan a fait l'objet d'une délibération par le conseil communal et a été adopté.

III- APERCU SUR LA COMMUNE

1- Historique





A l'instar de toutes les communes rurales du pays, celle du Bimbéré Tama a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali. C'est l'une des 7 communes que compte le cercle de Youwarou qui occupe la partie Nord-Ouest de la région de Mopti (5^{ème} région économique du Mali).

C'est à la suite de plusieurs missions de sensibilisation et d'information menées par le Groupe Régional d'Etudes et de Mobilisation (**GREM**) et le Groupe Local d'Etudes et de Mobilisation (**GLEM**) que 10 villages de l'ex arrondissement de Dogo, se sont érigés en commune rurale de Bimbère Tama ayant pour chef lieu Dogo.

2- Situation géographique

La commune rurale de Bimbéré-Tama est l'une des 7 communes du cercle de Youwarou qui occupe la partie Nord de la 5^{ème} région économique du Mali (Mopti).

Elle est limitée :

-  Au Nord par les communes de Farimaké et de Youwarou
-  Au Sud par la communes de Dialloubé (cercle de Mopti)
-  A l'est par la commune de Deboye
-  A l'Ouest par la commune de Toguéré (cercle de Tenenkou) ;

3- Organisation administrative

La commune de Bimbéré-Tama compte 10 villages et est administrée par un bureau communal de 4 membres et un conseil communal de 11 élus.

4- Organisation institutionnelle

Sur le plan administratif, l'Etat est représenté par un Sous-préfet et sur le plan de l'encadrement technique, les services déconcentrés suivants sont représentés : Agriculture, Pêche, Santé et Education).

Sur le plan politique, 6 partis (ADEMA, BDIA, PDR, PARENA, RPM, RDT, USRDA) animent la vie politique dans la commune.

Quant au mouvement associatif et coopératif, il est animé par 9 associations villageoises.

IV- SITUATION DE REFERENCE

1- Caractéristiques physiques.

La Commune couvre une superficie de 664 km².

Le relief

Le relief de la commune est un ensemble de plaines plates et de cuvettes inondées en période de crue, avec quelques élévations constituées par des dunes de sable ne dépassant pas 50 mètres de hauteur.

Les sols

On rencontre différents types de sols dans la commune suivant la morphologie du terrain et les conditions hydriques du milieu. Les plus représentatifs sont :

- ✚ Les sols lourds limoneux-argileux des plaines inondées de façon saisonnière
- ✚ Les sols des dunes sableuses, profonds et à bon drainage.
- ✚ Les sols de plaines exondées, légers à texture sablo-limoneuse.

La végétation

Elle est constituée de ligneux de type steppique et d'herbacées. La composition de la végétation varie selon les topo séquences :

- ✚ dans les zones basses inondables, on rencontre principalement des peuplements d'Accacia(nilotica, seyal, sénégal, albida.....), de Balanites aegyptiaca et de Borassus flaberifer
- ✚ les dépôts sableux des dunes portent une formation mixte de ligneux haut et bas avec un peuplement de Combretum et de Bombax.

Ces formations sont associées à un tapis arbustif herbacé dominé par : Vetuver, Leptadonia, Cenchrus biflora, Echinocloa stagnina, Echnicloa colona, panicum lactum et panicum anabaptestum.

La pluviométrie

A l'instar du cercle, la commune de Bimbéré-Tama se situe dans la zone sahélienne (isohyètes 400 à 500 mm).

La saison des pluies dure de Juin à Septembre avec un maximum au mois d' Août.

L'hydrologie

La commune de Bimbéré-Tama est caractérisée par un réseau hydrographique de surface assez riche. En effet, la commune est arrosée par 2 rivières dont le Diaka (affluent du fleuve Niger) d'où partent une dizaine de marigots et de chenaux pour alimenter quatre mares à l'intérieur de la commune.

2- Caractéristiques démographiques et sociales

La population totale de la commune est estimée en 2006 à 7 067 habitants dont 3 411 homes et 3656 femmees

Tableau : Répartition de la population

Les principales ethnies sont : les Peuhls, les Bozo, les Somono, les Marka et les bambaras. Les Peuhls constituent l'ethnie dominante avec plus de 40% de la population.

Entièrement rurale, la population connaît un taux d'accroissement naturel très élevé de l'ordre de 3,7% (taux moyen de la région d'après les enquêtes démographiques réalisées en 1987).

La société est marquée par une hiérarchisation en castes et nobles, surtout dans le milieu peuhl.

Parmi les hommes des castes, on peut citer les forgerons, les tisserands, les griots, les cordonniers etc. En plus de leurs activités socio-professionnelles, les hommes des castes sont des animateurs sociaux indispensables.

Les Bozo et Somono sont des pêcheurs ou des agro-pêcheurs, les Marka et bambaras sont des agriculteurs ou des artisans, les Peuhls des éleveurs ou agro-pasteurs.

L'islam demeure la principale religion pratiquée.

S'agissant des mouvements migratoires, l'exode saisonnier fait partie de la vie des populations surtout les Peuhls, Bozo et Somono. Pour les autres ethnies cet exode reste modeste (mouvement qui a lieu chaque année après la récolte des cultures pluviales).

Toutefois, cet exode ne semble pas constituer par son ampleur un blocage absolu aux programmes de développement faisant appel à l'apport physique des villageois. De tels programmes doivent obligatoirement prendre en compte ce flux migratoire annuel.

3- Caractéristiques économiques

L'agriculture

Sur les 5 900 ha de superficies exploitées lors de la campagne 2000 – 2001, le riz de submersion libre est de loin la spéculation dominante (source : rapport technique 2001 du SLACAER). Elle occupe une superficie de 3 500 ha (59,32% des superficies totales), vient ensuite le mil 2000 ha (33,90%), le riz de bas-fonds (mare) 200 ha (3,39%) et le sorgho 200 ha (3,39%)



Plus de 80% de la production de mil et sorgho sont destinés à la consommation familiale. Seuls les excédents sont vendus pour faire face aux besoins tels que : impôts, problèmes sociaux, acquisition du bétail etc.

Par contre le riz est de loin la principale spéculation commerciale où seulement 20 à 30% sont auto consommée.

Les revenus générés par la vente des produits agricoles sont utilisés pour acheter des équipements agricoles et du bétail ou pour couvrir des dépenses courantes.

Sur le plan de l'équipement agricole la commune compte 20 charrettes et 193 charrues.

Cependant cette activité connaît quelques difficultés dont entre autres :

-  L'insuffisance des pluies
-  Le sous-équipement

- ✚ Et la présence de déprédateurs et nuisibles (poissons rhizophages, oiseaux granivores, sauteriaux, etc.)

L'élevage

La commune est une zone d'élevage par excellence. Selon le dernier recensement des services techniques déconcentrés de l'Etat, l'effectif du cheptel est estimé à : bovins, 15 383 têtes ; ovins, 13 842 têtes ; caprins 21 168 têtes ; équins 42 têtes ; asins 728 têtes ; camélins, 16 têtes et la volaille 47 215 composée de poulets et de pintades.

Après la dévaluation du franc CFA, l'exportation du cheptel de la zone a connu un grand essor. Mais les autres produits de l'élevage (cuirs, peaux et lait) restent sous exploités.

Le secteur souffre de la dégradation des pâturages, de la faible organisation du circuit de commercialisation et de l'insuffisance de la couverture sanitaire des animaux.

La pêche

Elle est l'activité principale des Bozo et Somono pour lesquels elle représente une activité économique à part entière. Grâce au niveau de technicité des pêcheurs, en année de crue normale la productivité en captures de poissons est très élevée.

Les $\frac{3}{4}$ des produits de pêche sont vendus sur place ou évacués à Mopti.

Cependant, à cause des années successives de sécheresse, le coût élevé des intrants, le sous-équipement des pêcheurs et l'absence d'une politique appropriée de crédit, les revenus des pêcheurs ont été très affectés au cours des deux dernières décennies.

Les activités secondaires

L'artisanat

Il revêt des formes diversifiées à savoir : la forge, la cordonnerie, la bijouterie, le tissage des nattes et la poterie (2 activités pratiquées exclusivement par les femmes).

Aussi, l'artisanat constitue une source de revenu non négligeable mais, son épanouissement est limité par le faible professionnalisme des artisans et le manque de financement.

Le commerce

Il existe un marché hebdomadaire à Dogo où les échanges sont essentiellement basées sur les produits de l'agriculture, de la l'élevage et de la pêche (mil, riz, sorgho, bétail sur pied, peaux

et cuirs, poissons séchés et fumés etc.) et les produits d'importation de consommation courante (sucre, thé, cigarettes, tissus et autres produits).

Cette activité a connu une évolution rapide durant les dix dernières années au regard du nombre élevé de nouvelles boutiques ouvertes à Dogo.

Cependant, le secteur connaît des difficultés dont les principales sont :

- ✚ L'enclavement de la zone
- ✚ Et la faible capacité financière des opérateurs locaux.

L'aviculture

Pratiquée de façon traditionnelle elle est l'apanage des femmes dans de nombreux ménages. Son problème majeur est la faiblesse de la production et de la productivité liée à la fréquence des maladies aviaires et le sous-équipement.

Transport et de communication

La commune de Bimbéré-Tama est desservie uniquement par la route et le fleuve. Mais c'est le transport fluvial qui constitue le moyen de désenclavement le plus utilisé.

Quant au transport routier, il dure au maximum 4 mois dans l'année et les véhicules en circulation sur les différents tronçons sont d'un âge très avancé avec des pannes fréquentes.

Les voies navigables sont exploitées par des transporteurs fluviaux utilisant de multiples pirogues à perche et à moteur. Il a été recensé 60 pirogues dans la commune.

Les principales contraintes du réseau de transport sont :

- ✚ L'ensablement des chenaux navigables
- ✚ Le faible professionnalisme des transporteurs
- ✚ Le vieillissement du parc auto
- ✚ Et l'insuffisance de bacs de traversée.

Enfin, à Dogo il n'est possible de communiquer avec l'extérieur qu'à travers le réseau RAC de l'administration.

De ce fait d'énormes difficultés de communication sont ressenties par les populations.

4- Caractéristiques socio-économiques et culturelles

Santé et eau potable

Malgré la présence d'un centre de santé d'arrondissement dans le chef lieu de la commune, la couverture sanitaire de la commune reste faible au regard des indicateurs de santé sur le plan des infrastructures et du personnel qualifié.

A cela il faut ajouter la sous fréquentation du centre de santé et l'insuffisance de moyens logistiques pour faire face aux cas urgents nécessitant une évacuation.

Dans la commune 16 puits à grand diamètre ont été creusés avec une profondeur moyenne de 12 m.

Cependant, le manque d'entretien de ces points d'eau et la pratique largement répandue de consommation directe de l'eau du fleuve constituent les contraintes liées à l'alimentation en eau potable.

Education- formation

Dans la commune il n'existe 3 écoles (1^{er} cycle de l'enseignement fondamental). Ce qui est insuffisant pour couvrir les besoins en éducation des 10 villages de la commune.

A cette faible couverture en infrastructures s'ajoute l'insuffisance en personnel enseignant et la faible volonté des parents à scolariser leurs enfants notamment les filles.

V- ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

Cette position géographique a favorisé le développement d'importantes potentialités agropastorales et halieutiques à savoir :

- ✚ Les ressources en terres cultivables, caractérisées par une grande variabilité de la nature des sols et de leur fertilité.
- ✚ Les ressources en eaux de surface, car la commune fait partie du bassin versant du fleuve Niger avec la présence de 2 rivières et de 4 mares.
- ✚ Les pâturages de bourgou en zone inondée qui peuvent supporter pendant 7 mois de l'année la charge du cheptel et les pâturages d'hivernage en zone exondée utilisables pendant toute l'année.

- ✚ Le cheptel constitué essentiellement de bovins, ovins et caprins est l'une des plus importantes sources de revenus des populations.
- ✚ La pêche est un secteur clé de l'économie de la commune. Le potentiel halieutique se justifie par celui du Delta central du Niger qui produit 80% de la production nationale de poisson. On y dénombre 137 espèces de poissons dont 38 ont une importance économique indéniable.

Malgré les nombreuses potentialités existantes dans la commune, les actions de développement tendant à leur mise en valeur sont fortement entravées par des contraintes de plusieurs ordres :

- ✚ Dans le lot des contraintes climatiques on pourrait citer l'insuffisance et l'irrégularité des pluies en plus de l'élévation de la température qui sont des facteurs essentiels dans la faiblesse des conditions agro climatiques.
- ✚ Les contraintes démographiques à savoir : un taux d'accroissement annuel de la population assez élevé (+3% /an), le niveau très élevé de l'exode rurale, le faible taux de scolarisation et les influences négatives de certaines coutumes sur les politiques d'éducation et de santé.
- ✚ Les contraintes économiques sont les suivantes :
 - La faiblesse du niveau des investissements réalisés dans la commune
 - La méconnaissance des technologies de transformation des productions agricoles et animales
 - La non disponibilité d'intermédiaires économiques fiables
 - La difficulté d'accès au crédit
 - L'inaccessibilité de plusieurs zones pendant une bonne partie de l'année
 - Et la faiblesse des revenus des populations.
- ✚ Les contraintes de production et de gestion des ressources naturelles sont liées au déficit pluviométrique et l'insuffisance quasi- permanente des crues ces deux dernières décennies qui ont favorisé la dégradation de l'environnement
- ✚ Les contraintes d'ordre institutionnel majeures sont :

- Le faible niveau d'encadrement des actions de développement social et économique

La superposition des droits coutumiers et modernes qui caractérise la gestion du foncier et des ressources naturelles.

- L'insuffisance de formation et d'information des acteurs de la décentralisation.

VI- PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE BIMBERE-TAMA 2006-2010

1- PLANS D' ACTIONS

OBJECTIF GENERAL : Contribuer l'instauration d'une sécurité alimentaire des populations de la Commune.

Piliers	Contraintes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsables
DISPONIBILITE	- les conditions climatiques aléatoires, - la pauvreté des sols, - le sous équipement	Améliorer la production et de la productivité agricole de la commune	- la productivité et de la production agricole sont améliorées, - la commune dispose des équipements agricoles	- Aménagement de mares, - Achat des équipements agricoles	Commune, Etat et ONG	Commune
	- Insuffisance des pâturages, - Maladies des animaux,	Améliorer la production et de la productivité du cheptel	la commune dispose de nouveaux pâturages et des équipements en matière d'élevage	- Construction de parcs de vaccination	Commune et ONG	Commune
	- les conditions climatiques aléatoires, - la sécheresse,	Rationaliser l'exploitation de la forêt	- Meilleure gestion des ressources naturelles	- Reboisement, - Régénération des espèces en voie de disparition	Commune et ONG	Commune
	Désertification et les conditions climatiques aléatoires	Améliorer le cadre de vie des populations	L'environnement des populations est mieux assaini	- construction de dépotoirs	Commune et ONG	Commune
	- la faiblesse des crues, - la pauvreté	Amélioration de la production halieutique	Les producteurs sont équipés et mieux organiser	- Achat des équipements de pêche	NEANT	Commune

ACCES	- Enclavement	Créer des conditions de désenclavement de la commune	La commune dispose de moyens de communication	- Installation d'une radio rurale,	NEANT	Commune
	- Pauvreté	Améliorer l'approvisionnement en eau potable	La commune dispose de points d'eau moderne	Creusement de puits à grand diamètre	Commune, Etat et ONG	Commune
UTILISATION	Manque de compléments alimentaires	Améliorer la production locale de légumes et fruits	La production des fruits et légumes est améliorée	Aménager des périmètres maraîchers	Commune	Commune et ONG
	Manque d'équipements appropriés pour la conservation des aliments	Améliorer les techniques de conservation des aliments	Les produits alimentaires sont bien conservés	Vulgarisation d'équipements adaptés Pour la transformation et la conservation des aliments	Commune	Commune et ONG et Services techniques
STABILITE	La sécheresse et les conditions climatiques aléatoires	Améliorer la stabilité de la sécurité alimentaire de la commune	La commune dispose de banques de céréales	Construction et approvisionnement des banques de céréales	Commune et Etat	Commune

2- EVALUATION DU PLAN (en milliers de F CFA)

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
DISPONIBLE	Aménagement de mare	Nombre de mare aménagé	90.000	-	30.000	30.000	30.000	-	Dogo, Kourbaka et Karam
	Achat des équipements agricoles	Nombre et qualité des équipements fournis	10.000	-	5.000	5.000	-	-	Kourbaka Ourdé, Baré, Farayéni Gandétama, Sarbére et Karam
	Construction de parcs de vaccination	Nombre de parc réalisé	5.000	-	5.000	-	-	-	Dogo
	Reboisement	Nombre d'hectare reboisé	2.000	-	500	500	500	500	Saredina et Dogo
	Régénération des espèces en voie de disparition	Nombre d'espèce préservée	2.000	-	500	500	500	500	Saredina, Gandétama, Sarbére et Dogo
	construction de dépotoirs	Nombre de dépotoir réalisé	1.000	-	1.000	-	-	-	Dogo
	Achat des équipements de pêche	Nombre et qualité des équipements fournis	3.000	-	1.000	1.000	1.000	-	Baré, Farayéni et Kourbaka
ACCESSIBILITE	Installation d'une radio rurale	Existence d'une radio rurale	15.000	-	15.000	-	-	-	Dogo
	Creusement de puits à grand diamètre	Nombre de puits à grand diamètre réalisé	12.000	-	4.000	4.000	4.000	-	Baré, Fetodjé et Kourbaka
	Aménager des périmètres maraichers	Deux jardins maraichers aménagés et équipés	10.000	-	-	10.000	-	-	Dogo et Saredina

UTILISATION	Vulgarisation d'équipements adaptés pour la transformation et la conservation des aliments	50% des femmes adhèrent aux séchoirs	1.000	-	500	500	-	-	Commune
STABILITE	Construction et approvisionnement des banques de céréales	2 banques de céréales construites et fournies	10.000	-	5.000	5.000	-	-	Gandétama et Yéré-Yéré
TOTAL			161.000	-	67.500	56.500	36.000	1.000	

3 -PLAN DE FINANCEMENT (en millier de F CFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT				
			Commune	Etat	Partenaires	Populations	Autres
DISPONIBLE	Aménagement de mare	90.000	5.000	50.000	30.000	1.000	4.000
	Achat des équipements agricoles	10.000	5.000	5.000	-	-	-
	Construction de parcs de vaccination	5.000	5.000	-	-	-	-
	Reboisement	2.000	2.000	-	-	-	-
	Régénération des espèces en voie de disparition	2.000	2.000	-	-	-	-
	construction de dépotoirs	1.000	1.000	-	-	-	-
	Achat des équipements de pêche	3.000	3.000	-	-	-	-
ACCESSIBILITE	Installation d'une radio rurale	15.000	-	-	15.000	-	-
	Creusement de puits à grand diamètre	12.000	12.000	-	-	-	-
UTILISATION	Aménager des périmètres maraîchers	10.000	-	10.000	-	-	-
	Vulgarisation d'équipements adaptés pour la transformation et la conservation des aliments	1.000	500	-	500	-	-
STABILITE	Construction et approvisionnement des banques de céréales	10.000	2.000	3.000	3.000	2.000	-
TOTAL		161.000	37.500	68.000	48.500	3.000	4.000

V . MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Stratégie de mobilisation financière :

L'analyse des tendances du budget communal sur les deux dernières années permet d'affirmer que la commune pourrait faire face à ses engagements. Toutefois, pour une amélioration de cette tendance la commune a pris les mesures nécessaires dès l'élaboration du budget 2007 parmi lesquelles la mise en place d'une commission de travail chargée de la révision des taux des impôts et taxes.

Aussi, au cours de la séance d'adoption du budget 2007, le bureau communal a interpellé les agents chargés du recouvrement et leur a demandé d'exercer une autorité ferme pour la collecte des impôts et taxes.

Toujours dans cette même dynamique, les conseillers ont été invités à s'impliquer davantage dans l'exécution du budget en contrôlant de façon systématique et permanente les recouvrements et les versements des recettes.

Pour la mise en œuvre du programme annuel d'investissement prévu dans le budget d'investissement 2007, les conseillers ont exhorté le bureau à prendre toutes les dispositions utiles afin de mobiliser l'enveloppe de financement prévue par l'ANICT (Agence Nationale d'Investissements dans les Collectivités Territoriales).

- Stratégie de mobilisation sociale :

La démarche de l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a permis une meilleure identification avec les populations des véritables contraintes d'un développement durable et leur a donné les moyens de concevoir de nouvelles pratiques et d'en gérer elles mêmes la mise en œuvre.

Conformément à cette démarche les populations seront impliquées directement aux différents stades de réalisation des activités planifiées.

C'est la raison pour laquelle des mesures relatives à la sensibilisation des populations quant à l'exercice de leurs devoirs civiques notamment l'acquittement de leurs impôts et taxes a déjà commencé.

En plus lors de la campagne de sensibilisation et d'information sur l'élaboration du plan de développement communal, l'accent a été mis sur le financement du plan conditionné pour une large part au paiement des impôts et taxes.

Pour ce faire, le conseil communal a déjà établi un projet de code de conduite avec les chefs des villages bénéficiaires dans lequel seront consignés, les tâches de chacun des partenaires (commune et village), leurs relations de collaboration et les niveaux d'apport requis .

- Stratégie de mobilisation des partenaires :

Par ailleurs, pour les projets du plan non éligibles à l'ANICT nécessitant un financement complémentaire de grande envergure, le conseil communal va démarcher d'autres partenaires au développement en plus de l'Etat.

A cet effet, une vaste campagne de prise de contact et de négociation sera menée auprès des partenaires financiers potentiels (intervenants dans la zone ou non) avant la fin de l'année 2006.

- Mécanisme de suivi évaluation :


La commune est le maître d'ouvrage du développement. A ce titre le bureau communal qui est l'organe exécutif est chargé de l'exécution des activités planifiées, du suivi des activités opérationnelles et de l'évaluation des résultats.

Vu l'ampleur de la tâche, les élus communaux ont jugé bon d'instaurer un cadre de concertation avec l'ensemble des acteurs pour les appuyer dans l'exécution et le suivi des actions du plan.

Il s'agit en fait de mettre en place une commission d'orientation pour la mise en œuvre des actions de développement prévues dans le plan.

Cette commission serait composée en plus du conseil communal, des acteurs locaux de développement (services déconcentrés de l'Etat, ONGs, organisations communautaires, bureaux d'études, entreprises ...) et le CCC.

Ces différents acteurs interviennent à différentes étapes et leurs rôles sont décrits comme suit:

-  Le bureau communal procède à la planification des activités après l'adoption du plan par le conseil communal.

- ✚ La commission d'orientation arrête les différentes interventions pour la mise en œuvre des activités.
- ✚ Le CCC assure un appui à la commune pour l'élaboration des projets et le montage des dossiers de financement auprès des partenaires d'appui (Etat, ONG et bailleurs de fonds externes).
- ✚ Les structures d'appui, les entreprises et les bureaux d'études vont fournir des prestations à la commune sur une base contractuelle.

La définition des modalités de suivi-évaluation constitue une tâche du bureau communal, mais la mission de contrôle des normes relève des services techniques de l'Etat.

Outre l'application de ces responsabilités par le bureau communal, un dispositif restreint de suivi-évaluation sera mis en place pour cerner efficacement le niveau de réalisation des actions du plan et le niveau des décaissements correspondant à ces activités.

Ce dispositif va regrouper autour du maire les 2 agents communaux (le secrétaire général et le régisseur).

Le compte rendu des activités serait fait lors des sessions et des réunions du cadre de concertation (conseil communal, chefs de villages, services techniques, ONG).

Enfin, l'évaluation de l'impact des actions sur les communautés sera exécutée en fin de la 5ème année d'exécution du plan par des prestataires de services (bureaux d'études, ONG, consultant...) à travers des études spécifiques ou d'enquêtes ponctuelles.

Les éléments nécessaires qui permettent de suivre la réalisation des actions du plan et de mesurer leurs impacts seront recueillis à travers:

- ✚ Le chronogramme annuel de réalisation des activités planifiées.
- ✚ Les fiches de projet élaborées.
- ✚ Les comptes rendus de la commission d'orientation.
- ✚ Les comptes rendus des décisions de financement.
- ✚ L'état des décaissements.
- ✚ Les fiches de synthèse des interventions par secteur et sous secteur
- ✚ Les rapports de contrôle des bureaux d'études.
- ✚ Les enquêtes auprès des bénéficiaires.